



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY
2024-2025-2026
2^{er} EXERCICE FINANCIER**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey que :

LE SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE A ÉTÉ DÉPOSÉ À MON BUREAU LE 05 SEPTEMBRE 2024

LE 1^{ER} JANVIER 2024 DÉBUTE LE 2^E EXERCICE FINANCIER DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, **AVIS** est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou dont une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC de Drummond, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision devra remplir les conditions suivantes :

1. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la MRC de Drummond;
2. Être déposée au bureau de la MRC de Drummond situé au 436, rue Lindsay, Drummondville, Québec, J2B 1G6 ou être transmis par courrier recommandé;
3. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par les règlements MRC-200 et MRC-430 adopté par la MRC de Drummond et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;
4. Cette demande peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification ou au cours de l'exercice suivant;

Note : Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Félix-de-Kingsey, le 05^e jour de septembre 2024.



Alexandre Côté
Directeur général, greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, *Alexandre Côté*, Directeur général et greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant l'entrée en vigueur de LA 2^E ANNÉE DE L'EXERCICE FINANCIER DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2024-2026 aux endroits prévus à cette fin, le 05 septembre 2024 entre 8 h et 16 h 30 conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication ce le 05 septembre 2024,



Alexandre Côté
Directeur général, greffier-trésorier